

Bruxelles, le 24 juin 2015
(OR. en)

10169/15

OJ CSA 13

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objet: 1509^e réunion du Comité spécial Agriculture
(demi-journée)

Date: 29 juin 2015

Heure: 10:00

Lieu: COUNCIL

LEX BUILDING

Rue de la Loi 145, 1048 BRUSSELS

1. Adoption de l'ordre du jour

I

2. Compte rendu sommaire de la 1508^e réunion du CSA
9716/15 CRS CSA 13

3. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 28.5.2015 modifiant le règlement délégué (UE) n° 639/2014 en ce qui concerne les conditions d'admissibilité liées aux exigences d'identification et d'enregistrement des animaux aux fins du soutien couplé prévu par le règlement (UE) n° 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil
 - Résultat de la consultation écrite
9429/15 AGRI 294 AGRIFIN 50 DELACT 56

II

4. Agriculture biologique
 - Informations communiquées par la présidence sur les résultats de la session du Conseil
5. Adoption de l'acte de Genève annexé à l'arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international
 - Informations communiquées par la Commission
6. Programmes à destination des écoles
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires
 - Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles
 - Informations communiquées par la Commission sur l'état d'avancement
7. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 11.5.2015 complétant le règlement (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'aide dans le secteur de l'apiculture
 - Suivi concernant la consultation écrite
8813/15 AGRI 257 AGRIORG 27 AGRIFIN 42 DELACT 50
8. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 4.6.2015 modifiant le règlement délégué (UE) n° 807/2014 en ce qui concerne les dispositions transitoires relatives aux programmes de développement rural pour la période 2007-2013
 - Échange de vues
9431/15 AGRI 295 AGRISTR 40 AGRIFIN 51 DELACT 57
9. Organisation des travaux futurs

*
* *

Le président a le plaisir d'inviter les porte-parole du CSA à déjeuner à 13 heures,
au Résidence Palace – Centre de Presse International, rue de la Loi 155, 1040 Bruxelles.